

✓ **EI NADIA CAEROU – Artisane potière – Py**

Mme Nadia CAEROU

Activité : Fabrication de poterie.

Vente sur les marchés dont Prades et sur internet

Investissements : Réaménagement et modernisation de son atelier, acquisition d'un four électrique et travaux de rénovation électrique indispensables pour accueillir le four.

Montant des investissements éligibles : 11 372,02 € TTC, plafonnés à 10 000 €

Subvention sollicitée (30 %) : 3 000 €

✓ **SARL CABEZA-PAYE – LCP-3D – Prades**

Mme Julie CABEZA et M. Sébastien PAYE

Activité : Laboratoire de prothèse dentaire

Investissements : Acquisition d'une nouvelle usineuse professionnelle d'occasion pour travailler les nouveaux matériaux et gagner en productivité et confort de travail.

Montant des investissements éligibles : 32 551,06 HT, plafonnés à 10 000 €

Subvention sollicitée (30 %) : 3 000 €

PROPOSE au Conseil Communautaire de valider l'attribution de ces subventions

DIT que la Commission développement économique, réunie le 11 septembre 2023, a émis un avis favorable à l'octroi de ces subventions pour un montant de 3 000 € chacun

PRECISE que le dossier de Mme Nadia CAEROU fait l'objet d'une demande de subvention complémentaire LEADER qui nécessite un co-financement. Sans cette subvention OCMACS, les investissements pourraient être remis en cause

DEMANDE à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité.

PRECISE que Monsieur Claude SIRE prend part au vote en son nom propre mais ne fait pas valoir la procuration que Monsieur Fernand CABEZA qui lui a donné et s'abstient sur ce point.

DECIDE, d'attribuer des subventions dans le cadre de l'OCMACS comme proposées par son Président aux entreprises suivantes :

✓ **SARL PONSIMON – Restaurant L'ORRI - Prades**

M et Mme PONS

Montant des investissements éligibles : 13 428,27 € HT, plafonnés à 10 000 €

Subvention sollicitée (30% - montant maximal plafonné) : 3 000 €

Subvention attribuée : 3 000 €

✓ **EI NADIA CAEROU – Artisane potière – Py**

Mme Nadia CAEROU

Montant des investissements éligibles : 11 372,02 € TTC, plafonnés à 10 000 €

Subvention sollicitée (30% - montant maximal plafonné) : 3 000 €

Subvention attribuée : 3 000 €

✓ **SARL CABEZA-PAYE – LCP-3D – Prades**

Mme Julie CABEZA et M. Sébastien PAYE

Montant des investissements éligibles : 32 551,06 HT, plafonnés à 10 000 €

Subvention sollicitée (30% - montant maximal plafonné) : 3 000 €

Subvention attribuée : 3 000 €

INDIQUE que les subventions attribuées pourront servir de contre parties publiques pour l'octroi de financements complémentaires.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces subventions sont prévus au budget de la Communauté de Communes au chapitre 204.

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le 13/10/2023

ID : 066-200049211-20231013-D2023237-DE



DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé la minute.



Le 09 octobre 2023.

Pour extrait, certifié conforme,

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.